

Le 21 mars 2020

## **Aux Habitantes et Habitants de LE HINGLE**

### **Objet : COVID 19 - Confinement**

Madame, Monsieur, chers(es)habitants(es) de LE HINGLE

Depuis plusieurs semaines déjà, la France lutte contre la propagation du coronavirus appelé COVID19.

Nous sommes aujourd'hui en situation de pandémie, ce qui signifie que le virus peut toucher chacune et chacun d'entre nous.

Le gouvernement sur conseil des autorités scientifiques et sanitaires a mis en place des mesures de confinement très strictes afin de tenter d'endiguer la propagation du COVID19.

Chacune et chacun d'entre nous doit faire preuve d'esprit de solidarité sans faille et de responsabilité en respectant de manière très stricte les mesures de confinement ainsi que les règles sanitaires en vigueur.

Le mot d'ordre est : **RESTEZ CHEZ VOUS**

Nous vous demandons de respecter cette consigne. Faites-le pour vous, vos proches mais aussi pour toutes celles et ceux qui œuvrent jour et nuit pour combattre ce virus. Un grand remerciement et toute notre gratitude aux personnels de santé, sécuritaires, pompiers et tous les intervenants. Des milliers de personnes sont mobilisées pour préserver notre santé, celle de vos proches, ne mettons pas en péril leur propre santé.

### **AIDONS-LES en RESTANT CHEZ NOUS**

Et protégeons notre santé, celle de notre entourage en adoptant des gestes simples :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique **et les jeter dans le sac ordures ménagères**
- Respecter les gestes barrières : distance d'un mètre minimum entre 2 personnes
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements uniquement aux seuls cas autorisés, sous réserve d'être muni d'une attestation :

**Téléchargeable sur : [Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)**

Dans ce contexte de crise sanitaire et de confinement, la commune de LE HINGLE a mis en place les mesures suivantes :

- **L'ensemble des bâtiments publics est fermé jusqu'à nouvel ordre.**

Sont concernés :

La salle polyvalente, La salle Maison du Peuple, les salles situées à l'étage de la salle polyvalente, le Boulodrome, l'atelier de poterie, le bâtiment vestiaires du terrain de sports, le foyer des associations.

- **L'école publique Les Granits est fermée ainsi que la cantine et la garderie, jusqu'à nouvel ordre**

Un service d'accueil, réservé exclusivement aux enfants des personnels de santé et de tous les intervenants à la gestion de cette crise sanitaire est assuré s'il n'y a pas d'autres moyens de garde.

Un regroupement des écoles de BOBITAL, LE HINGLE, TREVRON et ST CARNE est mis en place à l'école de ST CARNE. Il s'agit d'un accueil journée, garderie matin et soir, repas assurés et prise en charge par les enseignants aux horaires habituels des cours.

- **La mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.** Un service accueil téléphonique est assuré au **02 96 83 58 55**.

Possible contact par mail : [mairie.le-hinglé@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-hinglé@wanadoo.fr)

ainsi qu'aux numéros indiqués ci-dessous :

Mr Gérard BERHAULT, Maire	06 16 08 20 43
Mme Odile DOUILLET LE FAOU, Adjointe,	06 73 76 91 92
Mr Alain LEBRETON, Adjoint	06 16 96 16 63
Mr Anne-Marie LETESTU, Adjointe	06 72 78 47 82
Mr Marcel ADAM Adjoint,	06 61 89 51 97

**SOYONS SOLIDAIRES.**

Nous avons également le devoir d'aider et d'accompagner les personnes seules, les plus fragiles ou démunies de moyens. Soyons attentifs à notre voisinage en créant une chaîne de solidarité entre voisins ou amis en les accompagnant ou effectuant pour eux les achats de première nécessité (alimentaire, santé) mais aussi par un appel régulier permettant de rompre l'isolement.

L'ensemble des élus se tient à votre disposition et à votre écoute pendant cette période de confinement et de crise sanitaire, et nous vous remercions par avance de votre sens des responsabilités.

**N'hésitez pas à appeler aux numéros ci-dessus en cas de nécessité.**

**PRENEZ SOIN DE VOUS.**

Le Maire  
**Gérard BERHAULT**  
et les élus de **LE HINGLE**